Les informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Invest - Dynamic - R EUR - Acc
Un Compartiment de CPR Invest (SICAV)
Code ISIN : (A) LU1530898763

Cette Société est gérée par CPR Asset Management, une société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Un fonds nourricier est un fonds qui investit au moins 85% de ses actifs dans un autre fonds, appelé fonds maître.
CPR Invest - Dynamic (le "Compartiment Nourricier") investit dans la part T de CPR Croissance Dynamique, Fonds Commun de Placement français (le « Fonds Maître »).
L'objectif d'investissement du Compartiment nourricier est le même que celui du Fonds maître.
L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le long terme une performance supérieure à l'indice de référence (20 % JP Morgan Global Goverment Bond Index Global Return EUR Hedged et 80 % EUR MSCI World Net Return) après déduction des frais spécifiques à chaque unité du Compartiment avec une volatilité prévisionnelle maximale de 20 %.
À cette fin, l'équipe de gestion définit l'allocation entre les actions, obligations et instruments du marché monétaire, qui peut être différente en termes de proportions par rapport à celle de l'indice, tout en se conformant à la volatilité maximum. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et à la sélection des supports correspondants. Ces décisions sont basées sur les prévisions du marché et les données financières et relatives aux risques.

L'objectif d'investissement du Fonds principal est de réaliser à long terme un rendement supérieur à celui de l'indice de référence composite : [20 % J.P. Morgan Global Government Bond Index Global Return EUR Hedged + 80 % EUR MSCI World Net Return] avec une volatilité maximale attendue de 20 %.

L'Indice J.P. Morgan GBI Global est disponible sur le site Internet https://markets.jpmorgan.com et l'Indice MSCI World est disponible sur le site Internet www.msci.com.

Le Compartiment est activement géré par rapport à l'Indice de référence et vise à le surperformer. Le Compartiment est principalement exposé aux émetteurs de l'Indice de référence. Toutefois, la gestion du Compartiment est discrétionnaire, et il sera exposé à des émetteurs non inclus dans l'Indice de référence. Le Compartiment surveille l'exposition au risque par rapport à l'Indice de référence. Néanmoins, l'ampleur de l'écart avec l'Indice de référence devrait être importante.
La performance du Compartiment Nourricier sera fortement corrélée à celle du Fonds Maître. Elle sera toutefois moindre que celle de la part T du Fonds Maître, du fait, entre autres, des frais supportés par le Compartiment Nourricier.

Le Fonds maître est un portefeuille mondial diversifié combinant plusieurs catégories d'actifs : actions (y compris les petites capitalisations), taux d'intérêt, crédits (y compris des titres classés « Speculative Grade »), instruments du marché monétaire, change, stratégies alternatives, matières premières (à l'exception des matières premières agricoles), exposés à toutes les régions géographiques (y compris les marchés émergents). Le Fonds maître est principalement investi en OPC.

Le processus d'investissement comprend :

1. l'établissement de l'univers d'investissement à l'avance par le biais d'analyses financières et extrafinancières des émetteurs pour chacun des titres de l'univers d'investissement et la supervision de l'exclusion de certains émetteurs et l'intégration des principes de gestion ESG d'Amundi ; et

2. la constitution d'un portefeuille basé sur la sélection de titres qui présentent à la fois les critères financiers et extra-financiers les plus favorables, ainsi que le suivi des risques liés à ces choix.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice tout en respectant la volatilité maximum. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risque.

Les actifs du Fonds principal peuvent être investis jusqu'à 100 % dans des OPC.

L'exposition aux actions fluctuera entre 50 % et 100 % de l'actif total du portefeuille.

La part des investissements en obligations et instruments du marché monétaire (y compris via OPC) fluctuera entre 0 % et 50 % de l'actif total du portefeuille.

Le Fonds principal peut être exposé à un risque de crédit lié à des titres classés « Investment Grade » au moment de leur acquisition, à savoir des titres assortis d'une notation supérieure ou égale à BBB- (source S&P/Fitch) ou Baa3 (source Moody's) ou considérée comme équivalente par la Société de gestion selon ses propres critères, et/ou classés « Speculative Grade », à savoir des titres assortis d'une notation inférieure ou égale à BB+ (source S&P/Fitch) ou Ba1 (source Moody's) ou considérée comme équivalente par la Société de gestion selon ses propres critères, avec une limite maximale de 50 % des actifs en soutiens d'investissement « Speculative Grade ».

La sensibilité du portefeuille, un indicateur qui mesure l'impact de la modification du taux d'intérêt sur la performance, varie entre [-2 et +4].

Les achats et ventes d'instruments financiers dérivés ou de titres temporaires peuvent être utilisés par le Fonds principal afin de couvrir et/ou exposer le portefeuille.

Des instruments dérivés peuvent être utilisés par le Compartiment nourricier à des fins de couverture uniquement.

Le Compartiment est un produit financier qui promeut les caractéristiques ESG conformément à l'article 8 du Règlement « Disclosure ».
CPR Invest - Dynamic - R EUR - Acc est libellé en EUR.
CPR Invest - Dynamic - R EUR - Acc a un horizon d'investissement recommandé de plus de 5 ans.
CPR Invest - Dynamic - R EUR - Acc capitalise ses bénéfices nets et ses plus-values de capital nettes réalisées.
Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le niveau de risque du Compartiment nourricier reflète le niveau de volatilité maximum attendu du Portefeuille.

- Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur de risque numérique peuvent ne pas être indicatives du futur profil de risque du Compartiment.
- La catégorie de risque associée à ce Compartiment n'est pas garantie et peut changer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le capital n'est pas garanti.
- Les délais d'acceptation des ordres respectifs du Compartiment nourricier et du Fonds maître sont fixés pour que les ordres de souscription ou de rachat valables pour des Classes d'Actions du Compartiment nourricier soient passés avant l'expiration du délai du Fonds maître et donc soient traités le même jour d'opérations. Les dispositions de souscription/de rachat du Fonds maître dans lequel votre Compartiment nourricier est investi sont expliquées à la section « Conditions de souscription et de rachat » du prospectus du Fonds maître.

Les risques suivants sont des risques importants pour le Compartiment qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre Compartiment. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez vous reporter à la section « Profil de risque » du Compartiment dans le prospectus.

Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par le COmpartiment sur une année	
Frais courants	1,10%* (imposition et frais du Fonds Maître comprise) de l'actif net moyen
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Les commissions de surperformance	20 % (TTC) par an de la performance du Compartiment au-dessus de celle de l'Actif de référence. Aucune commission n'a été prélevée au titre de l'exercice précédent

Les **frais d'entrée** et **de sortie** affichés sont des frais maximums. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs – vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

*Le montant des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre.
Ils excluent :

- les commissions de surperformance,
- les coûts de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPC.

Le calcul de la commission de performance s'applique à chaque date de calcul de la valeur liquidative selon les conditions générales décrites dans le prospectus.

La comparaison entre l'actif net de l'action et l'Actif de référence (tel que défini dans le prospectus) est effectuée sur une période d'observation de cinq ans maximum. La commission de performance représente 20 % de la différence entre l'actif net de l'action (avant déduction de la commission de performance) et l'Actif de référence si la différence est positive, et si la performance relative de la classe d'actions par rapport à l'Actif de référence est positive ou nulle depuis le début de la période d'observation de la performance. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle provision de commission de performance.

La date anniversaire correspond au jour de calcul de la dernière valeur liquidative du mois de décembre.
Les commissions de performance sont versées à la Société de gestion à une date anniversaire et une nouvelle période d'observation commence.

La commission de performance est versée même si la performance de l'action sur la période d'observation est négative, en restant supérieure à la performance de l'Actif de référence.

Pour plus d'information à propos du Compartiment, veuillez vous reporter à la section « Frais et dépenses » du prospectus du compartiment et/ou du Fonds principal, qui est disponible sur le site Internet www.cpr-am.com ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Performances passées

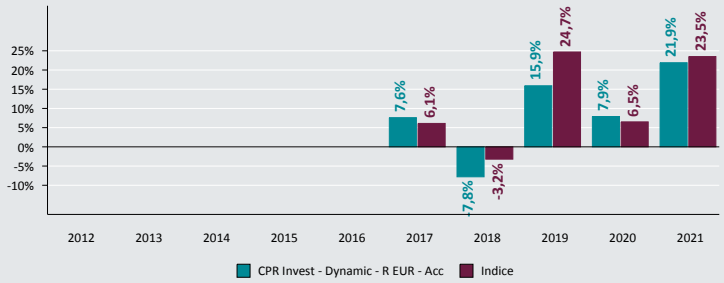

- Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Bien que le Compartiment nourricier puisse investir jusqu'à 15 % de son actif dans des actifs autres que des parts du Fonds principal, l'impact de tels investissements accessoires sur la performance du Compartiment nourricier sera neutre et prévisible.
- Le Compartiment a été lancé le 16 mars 2015.
- Le Compartiment a été lancé le 27 mars 2015.
- La Classe d'actions a été lancée le 22 décembre 2016.
- Indice de référence : 20 % J.P. Morgan GBI Global Index Hedge Return + 80 % MSCI World Index Net Return libellé dans la devise de la classe d'actions (EUR)
- La performance annuelle est calculée sur la base des valeurs liquidatives en EUR, toutes commissions comprises.

Informations pratiques

www.cpr-am.fr

- Nom du dépositaire : CACEIS Bank, Succursale de Luxembourg.
- Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA, 35 Route de Signy, CH-1260 Nyon
- Service de paiement en Suisse : CACEIS Bank, Paris, Succursale de Nyon/Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.
- En Suisse, le prospectus, le document d'informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel de l'OPCVM peuvent être obtenus gratuitement et sur demande écrite auprès du représentant en Suisse.
- Les informations concernant le Compartiment nourricier et le Fonds maître (prospectus, rapport annuel, document semestriel) et/ou d'autres catégories d'actions sont disponibles en anglais et peuvent être obtenues gratuitement et sur simple demande écrite auprès de CPR Asset Management, 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France, ou sur le site Internet www.cpr-am.com.
- L'OPCVM compte de nombreux autres Compartiments et d'autres classes d'actions qui sont décrits dans le prospectus. Des conversions en actions d'un autre Compartiment de l'OPCVM peuvent être effectuées, sous réserve des conditions prévues au prospectus.
- Chaque Compartiment correspond à une catégorie distincte d'actifs et de passif de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont exclusivement destinés à répondre aux droits des investisseurs concernés par ce Compartiment et au droit des créanciers dont les créances sont issues en relation avec la création, la vie ou la liquidation de ce Compartiment.
- Ce document décrit un Compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont élaborés pour l'ensemble de l'OPCVM cité au début de ce document.
- Le Compartiment est éligible au Plan d'épargne en actions (PEA) français. Selon votre situation fiscale personnelle, les plus-values et tout revenu associés à la détention de titres dans le Compartiment peuvent être assujettis à l'impôt. Nous vous recommandons de consulter le distributeur de l'OPCVM. Le fait que le Fonds principal et le Compartiment nourricier ne peuvent relever de la même juridiction peut avoir un impact sur le traitement fiscal de tout revenu ou plus-value associés à la détention de titres dans le Compartiment nourricier.
- La valeur liquidative du Compartiment est disponible pour chaque date de calcul auprès de la Société de gestion.
- Le Compartiment n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique/aux « U.S. Persons » tels que définis dans la mention légale du site Internet de la Société de gestion : www.cpr-am.comet/ou dans le prospectus de l'OPCVM.

Les informations détaillées concernant la politique de rémunération actualisée de la Société de gestion, y compris de façon non limitative une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, ainsi que l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération et des avantages, sont disponibles par le biais du site Internet suivant : www.cpr-am.com, et un exemplaire papier sera mis à disposition à titre gratuit sur simple demande.
La responsabilité de CPR Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
Ce Compartiment est agréé au Luxembourg et est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
CPR Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 29 avril 2022.